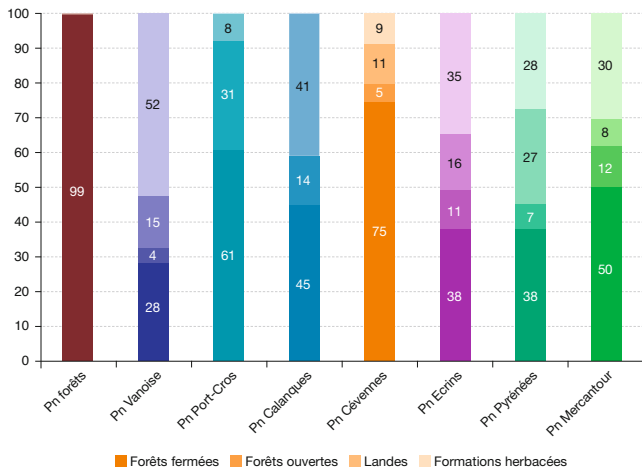


Formations végétales dans les massifs forestiers

En 2018, avec 4 984 km², soit 89 % des peuplements forestiers, les forêts fermées constituent le type de formations végétales largement dominant au sein des parcs nationaux métropolitains.

RÉPARTITION DES TYPES DE FORMATIONS VÉGÉTALES PAR PARC NATIONAL DE MÉTROPOLE, EN 2018

En %



Note : Pn = parc national.

Champ : périmètres d'étude de la charte.

Sources : IGN, BD Forêt, 2018 ; MAA. Traitements : SDES, 2020

En biogéographie, une formation végétale désigne une communauté d'espèces végétales, caractérisée par une certaine physionomie et qui détermine un paysage caractéristique. La végétation dépend des espèces qui composent la formation végétale et du milieu qui les accueille.

Pour les massifs forestiers, quatre grandes classes de formations peuvent être distinguées :

- les forêts fermées dont le couvert des arbres est supérieur ou égal à 40 % ;
- les forêts ouvertes dont le couvert des arbres est compris entre 10 % et 40 % ;
- les landes comprenant buissons, fourrés, sous-arbrisseaux, maquis et garrigues ;
- les formations herbacées caractérisées principalement par les pelouses alpines ou pastorales.

Pour l'ensemble des huit parcs métropolitains, les forêts fermées sont les formations végétales dominantes au sein des massifs forestiers avec 4 984 km², soit 89 % de la surface totale forestière. Cette part est légèrement supérieure à celle observée sur l'ensemble du territoire (167 871 km² de forêts fermées en France métropolitaine, soit 84 % de la surface totale forestière).

Au sein des parcs nationaux métropolitains, de fortes disparités existent. Ainsi, les formations végétales des Parcs nationaux de forêts et des Cévennes sont composées en grande partie de forêts fermées, tandis que celles du Parc national de la Vanoise sont composées en majorité de formations herbacées (52 %) et celles du Parc national des Calanques de landes (41 %).